



Le défi sportif inter-entreprises de l'AEPV revient !

Equipe de 4 personnes
Niveau facile
5 kms par relais
(dernier relais parcouru en équipe)

5ème DEFI SPORTIF INTER-ENTREPRISES HAUT-BUGEY PLASTICS VALLEE

SAMEDI
21 MAI 2022

PORT

Inscription sur www.aepv.asso.fr

Téléchargez l'affiche

Suite aux éboulements survenus à Nantua sur la RD74, le 6 mars 2022, nous avons l'interdiction d'emprunter cette route. Toute l'équipe du défi sportif avec ses bénévoles s'est mobilisée pour trouver un nouveau lieu adapté à cette course festive et accessible au plus grand nombre.

Ainsi, nous avons le plaisir de vous annoncer que l'évènement se tiendra à Port avec un parcours sur la plaine de Port / Saint-Martin-du-Fresne. Initialement prévu le 7 mai, le défi est reporté au samedi 21 mai 2022 pour une raison de disponibilité du lieu.

{{ contact.PRENOM }} {{ contact.NOM }}, participez au défi sportif !



Courez au défi sportif!

Par équipe de 4 personnes, parcourez 5 kms x2 sur un parcours plat dans la plaine de



Devenez bénévole !

Rejoignez l'aventure du défi sportif en devenant bénévole !
Passez une journée



Soyez partenaire !

Reflétez les valeurs du défi sportif, cohésion et esprit d'équipe, bien-être et convivialité, en

Port / Saint-Martin-du-Fresne

NOUVEAU EN 2022 :
Inscription en ligne !

J'inscris une
équipe

conviviale en occupant
différents postes
(buvette, ravito,
signaleurs...),

Je deviens
bénévole

associant votre image à
l'événement.

Partenariat entre 200 €
et 2 000 €

Je deviens
partenaire

A vos baskets !

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **29 avril 2022 !**

Vous êtes une entreprise ou une administration implantée dans le Haut-Bugey ou la Plastics Vallée ?

Alors participez au défi en composant votre équipe de 4 personnes, choisissez un nom original puis préparez vos t-shirts et costumes pour être prêt le Jour J.

Et si vous ne courez pas, venez encourager vos collègues et tentez de remporter le prix des meilleurs supporteurs !

L'association AEPV vous propose une journée conviviale à partager entre collègues renforçant la cohésion d'équipe, contribuant à la qualité de vie au travail et développant votre marque employeur.

Constitution des équipes * :

- Les 4 coureurs doivent être salariés de l'entreprise
- Pour les entreprises de moins de 10 salariés, possibilité de se regrouper avec une autre entreprise pour courir au nom des deux entreprises.

70 € / équipe pour les membres et partenaires de l'AEPV
100 € / équipe pour les non membres AEPV

- NOUVEAU : Si vous êtes seul.e ou dans une entreprise de moins de 5 salariés, possibilité de constituer une équipe au nom de l'AEPV et d'être accompagné.e par nos partenaires pour la préparation du groupe ! (Voir conditions dans le règlement) - 30€ / coureur

**Certificat médical de non contre-indication de la course à pied en compétition de moins d'un an obligatoire ou licence d'athlétisme*

Téléchargez le flyer du défi sportif

Réunion des bénévoles

Apportez votre bonne humeur et votre aide en devenant bénévole !

Mardi 12 avril à 18h à la maison des entreprises

=> Présentation du déroulement de la journée

=> Attribution des différentes missions

[JE DEVIENS BENEVOLE](#)

Soutenez le défi sportif inter-entreprises !

Et apportez de la visibilité à votre entreprise grâce à différentes catégories de partenariat de 200€ à 2 000€.

[JE DEVIENS PARTENAIRE](#)

ILS SONT DÉJÀ PARTENAIRES DU DEFI SPORTIF 2022



TOUT SAVOIR SUR LE DEFI SPORTIF

AEPV
Maison des Entreprises, 180 rue Pierre et Marie Curie 01100 BELLIGNAT
Tél: 04.74.12.09.77
Email : contact@aepv.asso.fr

Suivez toute l'actualité du défi sportif inter-entreprises sur nos réseaux sociaux



Powered by [Novagence](#)

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur AEPV.

[Se désinscrire](#)

© 2022 AEPV